

ORIGINE SOCIALE DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COURT AU CAMEROUN : LES CAS DES ÉLÈVES DES CETIC¹ DE FONDONERA ET DE FOSSONG-WENTCHENG DANS LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST- CAMEROUN

Mathias ATSATITO

Université de Dschang, Cameroun

mathias.atsatito@gmail.com

&

Benjamin LELE

Université de Dschang, Cameroun

ben.lele@yahoo.com

Résumé : Les inégalités d'accès à l'éducation s'expliquent par le poids de l'origine sociale. Dans ce sillage, les chances de réussite scolaire varient en fonction de cette origine sociale des élèves. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle : l'enseignement technique court a pour principale clientèle, les élèves d'origine sociale modeste. Mieux, les élèves de l'enseignement technique court sont des personnes issues des classes sociales défavorisées. Pour cerner notre sujet, nous avons effectué en plus de nos entretiens et d'un questionnaire administré à 200 élèves, une recherche documentaire qui a permis d'analyser les principales difficultés auxquelles ce type d'enseignement est confronté. Dans cet ordre d'idées, les théories mobilisées sont : celle de la mobilité sociale et l'interactionnisme symbolique. De façon globale, la majorité des élèves de l'enseignement technique est plus âgé que ceux de l'enseignement général. La structure familiale constitue un facteur pertinent dans le cheminement scolaire des élèves. Le "climat" familial dans lequel ils vivent influence leur destin scolaire. Le positionnement social des individus est largement déterminé par leur origine sociale. La principale origine des inégalités devant l'enseignement réside dans la différenciation des champs de décisions en fonction de la position sociale. La survenue des inégalités résulte de la combinaison des facteurs sociaux, économiques, scolaires, individuels, environnementaux... etc.

Mots clés : Origine sociale, classe sociale, inégalités d'accès à l'éducation, position sociale, enseignement technique court.

Abstract : The inequalities of access to education are explained by the weight of the social origin. In this vein, the opportunities of school success vary depending on this social origin of the students. We go from the hypothesis according to which short technical education has as main clients, the students of modest social origin. Better still, the students of short technical education are the persons descending of the under privileged social classes. To make precise our topic, we did in addition to our interviews and a questionnaire submitted to 200 students; a research documentary that has permitted us to analyze the main difficulties to which this type of education is confronted. In this order of ideas, the mobilized theories are those of social mobility and symbolic interactionism. In a global way, the majority of the students of the secondary technical school are

¹ Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial.

older than those of the general education. The family structure constitutes an applicable factor in the school progress of the students. The family environment in which they live impacts on their educational survival. The social positioning of the individuals is extensively determined by their social origin. The main origin of the inequalities before the education resides in the differentiation of the instances of decisions depending on the social standing. The generation of inequalities results from the combination of factors social, economic, education, individual, environmental...etc.

Key words : social origin, social class, inequalities of access to education, social position, short technical education.

Introduction

L'une des missions à laquelle les gouvernements africains s'attelèrent au lendemain des indépendances, fut celle de la formation des cadres supérieurs et moyens dont l'économie avait besoin. L'éducation était perçue comme le moyen le plus efficace pour sortir le continent du sous-développement économique. Cette croyance au pouvoir de l'éducation comme facteur essentiel de changement social apparaît comme exprime D. Pathé (1976, P. 260) dans la déclaration de la première conférence des Ministres africains de l'éducation tenue à Addis-Abéba et stipule que : « L'enseignement dans les conditions appropriés est un investissement productif et contribue à la croissance économique (...) Toute formation valable ne peut venir que du système scolaire et des gens instruits, c'est-à-dire ceux qui ont déjà été soumis à cette éducation ». Malgré les efforts déployés par les gouvernements pour former les cadres, les systèmes d'enseignement sont restés calqués sur le modèle occidental. Les réformes entamées çà et là sont restées superficielles et donc inadaptées au contexte africain. Il y'a inadéquation entre la formation et l'économie ; puisque l'enseignement dispensé reste trop général. C'est ainsi que l'enseignement technique et pratique est très peu développé par rapport à l'enseignement général.

Dans ce sillage, le système d'enseignement camerounais n'échappe pas à ce contexte général de l'Afrique. Les autorités camerounaises ayant pris conscience du déséquilibre qui existe entre l'enseignement général et l'enseignement technique, tentent depuis plus de cinq décennies, de redynamiser ce dernier type d'enseignement. Mais il y'a lieu de se demander aujourd'hui, si cette « réorientation » de la politique éducative du Cameroun a comblé les attentes des pouvoirs publics. Ce désir de développer l'enseignement technique aura-t-il été un succès ou un échec ?

Dans le contexte social camerounais, le système d'enseignement reste encore marqué par un grand déséquilibre entre l'enseignement général donnant accès à des diplômes les plus élevés et l'enseignement technique qui n'attire pas encore une masse importante de la jeunesse. Il est très peu apprécié des jeunes qui s'orientent volontiers vers l'enseignement général. Ceci montre le caractère étié de l'enseignement technique qui jouit d'un préjugé défavorable auprès de la masse scolarisable. Le pays

lui-même met plus l'accent sur l'enseignement général (par exemple au niveau des infrastructures disponibles), au détriment de l'enseignement technique.

Nonobstant ce peu de crédit accordé à l'enseignement technique, on note une proportion non négligeable d'élèves qui s'y orientent. Qui sont ces élèves de l'enseignement technique court? A quelle catégorie sociale appartiennent-ils? Est-ce l'origine sociale qui détermine l'orientation vers l'enseignement technique court au Cameroun? Des études menées dans les pays industrialisés par des sociologues comme B. Pierre et P. Jean-Claude (1964), S. Alfred et A. Girard (1965) ont montré l'impact de l'origine sociale sur les chances d'accès à l'enseignement. Plus l'origine sociale est élevée, plus l'on a des chances d'accéder à des études longues. La seule issue pour les enfants d'origine sociale modeste réside dans l'orientation vers l'enseignement court qui se trouve ici être l'enseignement technique. Dans quelles mesures, les résultats de telles études menées dans les pays développés peuvent-ils s'appliquer en contexte camerounais? Comme nous le verrons dans la suite de notre argumentation, la structure sociale et le système d'enseignement camerounais sont, toutes proportions gardées les reflets de ceux des pays industrialisés.

Ainsi, nous émettons l'hypothèse selon que : ce sont les élèves d'origine sociale modeste qui s'orientent dans la plupart des cas vers l'enseignement technique court au Cameroun. Mieux, les élèves de l'enseignement technique court sont des personnes issues des classes sociales défavorisées. On pourrait se demander l'intérêt d'une telle recherche. Cette étude consiste à mettre en lumière l'image négative ou péjorative que le public ou le sens commun a de l'enseignement technique. Si les pouvoirs publics veulent vraiment promouvoir cet enseignement, la prise en compte effective de certaines mesures serait nécessaire. Dans ce sillage, nous mettrons d'abord en exergue la relation origine sociale et éducation ainsi que le concept origine sociale en lien avec la classe sociale(1), ensuite, nous insisterons sur l'origine sociale des élèves concernés par notre étude (2), avant de déboucher sur les motivations de l'orientation des élèves vers l'enseignement technique (3). Ces points saillants constitueront l'ossature de notre argumentation.

1. La relation origine sociale et éducation

La littérature sociologique consacrée au problème de la relation origine sociale et éducation a connu un rapide développement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Elle s'est enrichie d'abondantes publications les quatre dernières décennies. La sociologie de l'éducation se donne pour objet l'étude de la relation entre le système éducatif et la société globale d'une part et la mise en lumière des influences de ce système dans le processus de formation des groupes et des castes dirigeants.

L'éducation longtemps assumée par la famille, est aujourd'hui dans une grande mesure assurée par l'institution scolaire. L'école avait au départ une fonction de

scolarisation. Cette scolarisation devait se faire de façon démocratique, c'est-à-dire que tout le monde devait bénéficier de l'action de l'école. Cependant, cette fonction assignée à l'école sera vite détournée. L'école va se révéler très tôt comme un instrument de différenciation et de stratification sociale. Le caractère sélectif de l'école apparaît donc au grand jour. C'est ainsi qu'on assistera à l'élimination de certaines catégories de personnes de l'institution. En effet, l'on avait placé sur le système scolaire l'espoir de réduire les inégalités sociales. Mais il s'est révélé inapte à assumer cette tâche. Cette incapacité de l'école à réduire les inégalités a ouvert une autre voie à la sociologie de l'éducation : celle de dénonciation radicale entre l'objectif d'égalité, de la démocratisation de la culture que proclame l'école et son incapacité à l'atteindre. Cette nouvelle voie a donné naissance au concept de sociologie des inégalités qui selon R. Boudon (1973, P.10) est sous-tendus par deux thèmes à savoir : « l'inégalité des chances devant l'enseignement » (c'est-à-dire la différence, en fonction des origines sociales dans la probabilité d'accès à différents niveaux de l'enseignement et particulièrement aux niveaux les plus élevés); et « la mobilité ou l'immobilité sociale » (c'est-à-dire la différence d'accès en fonction des origines sociales dans la probabilité d'accès à différents niveaux socioprofessionnels). Mais qu'est ce que l'origine sociale ?

1.1. La notion d'origine sociale

En sociologie de l'éducation, l'on explique les inégalités d'accès à l'éducation par le poids de l'origine sociale. Les chances de réussite scolaire varient en fonction de l'origine sociale des élèves. Plus l'origine sociale est élevée, plus les chances d'accès à l'enseignement sont grandes. Pour expliquer cette différenciation éducationnelle l'on a l'habitude d'utiliser la classe sociale comme indice d'ensemble de l'origine sociale. Ainsi, souligne M. Rigobert (1985, P. 3) :

« Dans une société de classes, l'individu est déterminé par son appartenance de classe ; mais cette détermination n'a rien de mécanique et d'unilatéral. Car les hommes nous dit Karl Marx sont ce qu'ils "font", ce qu'ils "produisent" à la fois dans le domaine matériel et dans le domaine de la conscience. L'être de l'homme" est l'ensemble de ses "rapports sociaux" disaient les thèses de Feuerbach ».

L'on comprend donc que le métier des parents serve de base au classement des enfants par catégories. Cette information est considérée comme un déterminant sociologique important de leur origine sociale. Outre le métier des parents, leur degré d'instruction, représente une variable pour laquelle il est relativement facile de recueillir des données.

Au regard à ce qui précède, nous pouvons considérer l'origine sociale en termes de classe sociale. L'auteur précédent souligne par ailleurs qu'en terme du caractère fruste de la classe sociale en contexte africain particulièrement, il convient d'y associer : « l'origine géographique et surtout l'ethnie ». Les deux variables classe sociale et ethnie combinées constituent deux principes d'organisation sociale indépendants qui

toutefois se compénètrent en Afrique. L'origine sociale étant définie en termes de classe sociale, ce dernier fera l'analyse du développement suivant.

1.2. Le concept de classe sociale

Elle a des contours difficiles à cerner. Elle soulève des vives polémiques entre les sociologues. Notre propos n'est pas d'entrer dans les dédales de débats, mais tout simplement de donner une idée de l'utilisation que nous ferons de ce concept dans la suite de notre développement. Les critères sur lesquels on se fonde généralement pour définir la classe sociale sont des critères matériels à savoir : la profession qu'exerce l'individu, son revenu (salaire, fortune personnelle), son niveau et son mode de vie.

Cette conception est celle qui a cours dans les pays développés et aux Etats-Unis en particulier. Cette dénomination fondée sur le seul critère matériel est celle donnée par les auteurs marxistes. Une telle conception laisse entrevoir ses faiblesses. En effet, des individus peuvent avoir les mêmes conditions matérielles d'existence, sans pour autant avoir le sentiment d'appartenir à un même groupe. En fait, il convient d'associer à la situation de classe, c'est-à-dire ce que les marxistes appellent « conditions objectives d'existence », un autre critère à savoir « la conscience de classe ». Ainsi, la conscience de classe est le sentiment qu'a un individu d'appartenir à un groupe et d'avoir des intérêts communs avec les autres membres du groupe. Cette conscience de classe fait qu'un individu reconnaisse son appartenance à une classe et est prêt à en défendre l'existence et les intérêts.

Dans ce sillage, K. Marx (1848) et M. Halbwachs (1912) attachent, une importance particulière à cette notion de classe sociale. Ils stipulent qu'une classe sociale est constituée d'une façon définitive seulement lorsque, en plus d'un même rôle dans la production et des intérêts économiques communs intervient la solidarité de classe. C'est dire qu'une classe se constituera autour d'une représentation collective dont il faut donner au moins une idée. Dans cet ordre d'idées, G. Gurvitch (1966, P.139) après avoir passé en revue et critiqué la conception de classe de divers auteurs marxistes et non marxistes parvient à la définition selon laquelle :

« Les classes sociales sont des groupements particuliers de très vaste envergure représentant des macrocosmes de groupements subalternes, macrocosmes dont l'unité est fondée sur leur supra fonctionnalité, leur résistance à la pénétration par la société globale, leur incompatibilité entre eux, leur structure poussée impliquant une conscience collective prédominante et des œuvres culturelles spécifiques ».

En somme, la classe sociale se définit par rapport à deux critères : les conditions objectives d'existence et la conscience de classe. Le survol de ce concept fait ; nous analyserons la structuration sociale en Afrique et au Cameroun particulier.

1.3. *L'Afrique et les classes sociales*

Existe-t-il des classes sociales en Afrique ? Voilà une question qui suscite de nombreuses controverses tant chez les auteurs africanistes que les auteurs africains eux-mêmes. Dans ce sillage, nous trouvons trois thèses en présence en nous appuyant sur la catégorisation faite par N. Valentin (1980, P.296).

La thèse communautariste, qui nie l'existence des classes sociales en Afrique. Elle est soutenue par la grande majorité des dirigeants africains et certains analystes politiques et sociaux. L'argument qu'ils avancent est que, la société traditionnelle africaine est une société communautaire et égalitaire. Pour eux, l'Afrique garde encore ces caractéristiques. De ce fait estiment-ils, il serait mal venu de parler de lutte des classes en Afrique. L'un des tenants de cette thèse est en l'occurrence Jean De Broglie que cite A. Kom (1971, P. 115) en affirmant que : « L'Afrique ne connaît heureusement pas d'oppositions entre les "classes", il n'y'a pas de rivalités entre possédants et non-possédants comme dans d'autres parties du monde sous-développé ». Ainsi, pour les partisans de cette thèse, l'Afrique est le symbole même de la démocratie et de la justice sociale.

Quant à la thèse socio-dynamique, les classes sociales existent de manière imparfaite en Afrique. Ces classes sont encore en structuration. Les limites entre les différentes classes ne sont pas encore étanches comme tel est le cas dans les pays développés.

Enfin, la thèse dialectique ; dont les tenants soutiennent de façon véhémement l'existence des classes sociales en Afrique. Pour ces auteurs, rien n'est plus éloigné de la réalité que de nier l'existence des classes sociales en Afrique. En effet ; selon K. Nkrumah (1972, P.11) : « L'Afrique est le théâtre d'une violente lutte de classe. Comme partout ailleurs, il s'agit essentiellement d'une lutte entre les oppresseurs et les opprimés ». Ainsi, cette lutte oppose les exploitants aux exploités. La classe des exploitants est celle de la bourgeoisie nationale. Cette bourgeoisie nationale africaine issue de la colonisation est composée principalement des intellectuels, des hauts fonctionnaires, des représentants des professions libérales, des cadres supérieurs de la police et de l'armée et des hommes d'affaires. Ce qui caractérise cette bourgeoisie selon K. Nkrumah (1972, P. 67) c'est qu' : « En général peu de ses membres a amassé un capital assez important pour développer un monde des affaires africains. Elle reste donc une bourgeoisie compradore largement tributaire des intérêts impérialistes en Afrique ».

La grande majorité des capitalistes africains ne sont donc que des subalternes de l'impérialisme occidental. Ils ne reçoivent que les miettes des profits tirés des investissements des sociétés multinationales implantées en terre africaine. Cette bourgeoisie constituée par une minorité « égoïste » et au service du capitalisme étranger a intérêt à ce que la structure socioéconomique capitaliste demeure. La classe des exploités quant à elle est constituée par le prolétariat des villes et le paysannat des

campagnes. Les paysans et les ouvriers, illettrés pour la plupart, ont appris à leurs dépens à ne jamais discuter les ordres et à servir les intérêts capitalistes de la bourgeoisie.

1.3.1. Le contexte camerounais

L'existence des classes sociales au Cameroun est un sujet très controversé, sinon plus controversé que partout ailleurs en Afrique. A ce sujet, deux tendances se dessinent : l'une soutient leur inexistence tandis que l'autre affirme leur existence ; existence selon elle établie scientifiquement. La première est celle des idéologues de la bourgeoisie impérialiste et de la caste dirigeante qu'on qualifie de bourgeoisie bureaucratique compradore. Cette thèse de l'inexistence des classes sociales au Cameroun est vivement soutenue par certains hommes politiques, généralement du pouvoir. C'est ainsi que A. Ahidjo (1967) alors Président de la République fédérale du Cameroun déclarait : « Il n'existe pas de classe sociale au sens marxiste du terme en Afrique. Il existe sans doute un peu partout diverses formes de bourgeoisie, mais nulle part encore, un prolétariat, une classe ouvrière au sens socialiste ».

Dans ce sillage, D. Kom (2001, P.64) estime que : « L'un des devoirs les plus impérieux des dirigeants africains, l'un des objectifs de leur politique doit consister à éviter à l'Afrique le spectre des classes sociales et les luttes qu'elles impliquent inévitablement ». Cette dénégation des classes sociales au Cameroun en particulier, est une occultation de la réalité. L'un des défenseurs de l'existence des classes sociales souligne que l'histoire autant que la réalité sociale sont sourdes à ces appels lénifiants de la plus haute autorité du pays en son temps. Dans cet ordre d'idées, D. Kom (2001, P.65) déclare : « l'on assiste aujourd'hui au contraire, au Cameroun à l'heure actuelle, à une résurgence des luttes des classes et à la cristallisation des positions de prolétariat révolutionnaire face à l'exploitation oppressive des monopôles impérialistes » ; entretenus par la corruption.

Dans cette mouvance, il existe deux classes sociales au Cameroun : une classe bourgeoise et une classe prolétarienne. La bourgeoisie compradore se compose d'une poignée d'individus, d'origines diverses utilisés par l'impérialisme mondial en particulier français, chinois et libanais. D'une façon générale, ces éléments bourgeois sont issus des propriétaires fonciers, des chefs de tribus, des couches intellectuelles qui sont placées au service du néocolonialisme impérialiste.

A cette classe bourgeoise, s'oppose la classe des exploitées composée de la paysannerie qui englobe environ 85% de la population active selon J. Ela (1994). Dans la même veine, comme relève D. Kom (2001, p.127) en prenant un extrait du discours du président camerounais de l'époque qui disait :

« Le comportement des fonctionnaires, de loin les principaux bénéficiaires de la décolonisation à l'égard des masses nous crée les plus vives inquiétudes. Cette

situation est douloureusement ressentie par nos compatriotes. L'ancien colonialisme était une servitude exercée par l'homme blanc sur l'homme noir ; le nouveau c'est une servitude exercée par l'homme noir sur son frère. Dans les villes les fonctionnaires d'Etat, les employés des entreprises privées ont créé des castes qui tendent à s'isoler complètement des masses urbaines et rurales. Il n'est pas exagéré d'affirmer que pour nos masses, ces élites ont remplacé les européens, non seulement dans leurs fonctions et les prérogatives matérielles telles que cases, voitures ; mais surtout, ils ont pris pour leur compte, des habitudes et des mœurs hier décriées, et dont les manifestations d'asservissement des citoyens vont aujourd'hui au-delà du colonialisme... ».

Nous estimons que l'existence des classes sociales au Cameroun est désormais une évidence.

Ainsi, après avoir défini l'origine sociale et la classe sociale ; nous les mettrons en exergue à travers l'inégalité des chances devant l'enseignement. En effet, l'école à qui on avait longtemps vu un mécanisme correcteur des inégalités dues à la naissance, est apparue incapable de jouer le rôle qui lui a été assigné constate A. Kom (1996). Cette inégalité de chance devant l'enseignement en est la conséquence directe. Il existe une forte relation entre l'origine sociale et l'accès à l'enseignement. Les groupes socioéconomiques défavorisés souffrent des désavantages indépendamment de leurs capacités intellectuelles.

2. L'origine sociale des parents des élèves des C.E.T.I.C de Fossong-Wentcheng et de Fondonera

Généralement, il existe un déséquilibre entre le taux de scolarité de la ville et celui de la campagne. Le milieu urbain (ville) bénéficie d'infrastructures appropriées, des enseignants qualifiés et disponibles, mieux qu'en milieu rural (campagne). De plus, la ville constitue un environnement somme toute favorable au développement de la scolarité. Ce développement est consécutif au phénomène d'urbanisation du Cameroun, qui a pour corollaire l'explosion démographique et l'accroissement de la demande en éducation.

Tableau1 : répartition des élèves selon le lieu de résidence des parents

Lieu de résidence	Effectifs	Pourcentage%
Ville	155	77,5%
Campagne	45	22,5%
Total	200	100%

Source : notre enquête de terrain

Le pourcentage des parents résidant en campagne est nettement inférieur à celui des parents résidant en ville (au chef lieu de département qui est Dschang). Ce déséquilibre pourrait trouver son explication dans le fait de la concentration dans les centres urbains des établissements d'enseignement secondaire. Les citadins mieux

informés de l'existence de ces structures, y font entrer leurs enfants. D'autres facteurs peuvent expliquer les disparités des taux de scolarisation que l'on observe, non seulement en matière d'enseignement technique, mais dans la scolarisation en général.

Nous pouvons citer les facteurs économiques. En effet, les revenus sont en général moins élevés en campagne qu'en ville. Supporter les charges d'instruction (pension, livres, transport, alimentation, travaux pratiques) n'est pas aisé comme partout ailleurs, mais encore plus difficile en campagne. Ainsi, l'administration de leurs enfants à l'école leurs coutent de gros sacrifices. Ensuite, le facteur culturel ; qui montre qu'en milieu rural, sous le poids des traditions, la nécessité de l'enseignement est moins vivement ressentie qu'en milieu urbain. On rencontre même des cas d'exemples de résistance à la scolarisation.

2.1. *La profession des parents*

Pour la catégorisation de la profession du parent, nous-nous sommes inspiré de celle utilisée par R. Boudon (1973, P.59) dans les différentes études qu'il a menées en relation entre l'origine sociale et l'éducation. Cette catégorisation se présente de la manière suivante : « ouvriers agricoles, agriculteurs, ouvriers, commerçants-artisans, employés, cadres moyens, industriels-professions libérales, cadres supérieurs ». Ainsi, dans la détermination de l'origine sociale, plusieurs critères entrent en ligne de compte.

Nous avons entre autres, la profession des parents, leur niveau d'instruction et leur revenu. Cependant, c'est la profession qui est généralement retenue comme critère principal. Lorsqu'on a affaire à un couple, c'est celle de l'époux qui est mis en exergue. Dans notre échantillon, très peu de mères exercent une profession rémunérée. Elles sont à 75% des ménagères, bien que participant aux activités économiques d'une manière ou d'une autre. L'on sait par ailleurs que c'est la profession qui détermine le revenu. En effet, il existe une corrélation entre le revenu et l'emploi occupé ; emploi lui-même déterminé par le niveau de qualification acquis par le biais de la scolarisation. Ainsi, A. Mebara et *al.* (1984, P.242) ont montré qu'au Cameroun:

« On peut noter que ce qui est déterminant pour le niveau de salaire, c'est le fait d'accéder à une catégorie d'emplois donné. Bien sûr, le niveau de qualification joue un rôle extrêmement important dans l'accès à cet emploi, puisque plus le niveau de qualification est élevé, plus la probabilité d'accès à un emploi élevé est grand (...). On voit que des diplômes plus élevés correspondent bien à des niveaux de rémunération élevés ».

En observant, à travers notre enquête de terrain et en nous appuyant sur les investigations menées par A. Mebara et *al.* (1984), nous-nous sommes rendu compte que les résultats des auteurs précédents s'appliquaient aussi à notre échantillon ; à savoir : la corrélation entre le revenu et le niveau de qualification. En effet, les paysans,

les ouvriers et autres petits commerçants (vendeurs à la sauvette, les bayam-sellam) dont les revenus ne sont guère élevés ne peuvent supporter les charges d'une scolarité longue à leurs enfants. Eu égard à la modestie de leurs moyens pécuniaires, ils préféreraient investir dans les études courtes. Nous avons constaté que ses parents étaient motivés par le fait qu' « au bout de quatre années d'études, leurs enfants titulaires du certificat d'aptitude professionnelle pourraient trouver rapidement du travail, et chercher à contribuer à la scolarisation des autres enfants qui sont leurs cadets ».

Dans notre échantillon, les ouvriers, les petits commerçants et les paysans occupent une proportion de 55% des effectifs. L'enseignement de type court est selon leurs dires, « Le seul avenir scolaire envisagé pour et par les enfants des classes sociales pauvres compte tenu du fait qu'il n'existe pas de bourse d'études pour suppléer leurs moyens financiers insuffisants ». Quant-aux classes intermédiaires que sont les cadres moyens, les industriels et les cadres supérieurs, les enfants de ces derniers occupent une proportion de 44,3%. On observe que plus l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus les enfants issus de ces classes sociales sont de moins en moins représentés dans l'enseignement technique court. Cela corrobore l'hypothèse selon laquelle les élèves de l'enseignement technique court sont des enfants issus des classes sociales défavorisées.

Ainsi, chaque division du système d'enseignement prépare ses élèves au genre de vie et aux activités économiques propres à sa classe. C'est dans ce sillage, que M. Rigobert (1985, P.20) montre que:

« La théorie de la reproduction admet que la sélection scolaire rend compte de la répartition socioprofessionnelle des individus, surtout, son axiome fondamental est que l'école ne sélectionne pas les plus capables, les plus productifs, mais les plus conformes aux représentations et aux attentes d'un groupe particulier, celui qui dispose du pouvoir de contrôle sur le système d'enseignement et exerce ce pouvoir en vue de conquérir, de préserver ou d'accroître ses privilèges au sein de la société ».

Dans cet ordre d'idées, l'explication des inégalités devant l'enseignement à partir des différences dans la valeur du capital culturel transmis à l'enfant par sa famille est encore d'actualité. Les études d'A. Girard et P. Clerc (1964) montrent qu'au jeune âge surtout, la réussite scolaire varie, au niveau du revenu égal, avec le niveau culturel des parents, mesuré par le diplôme le plus élevé détenu par l'un des parents.

2.2. Le niveau d'instruction des parents

Globalement, le niveau d'instruction des pères est supérieur à celui des mères dans notre échantillon. Elles accusent un taux d'alphabétisation de 26% tandis que ce taux est de 10,4% pour les premiers. L'orsqu'on considère seulement le cycle primaire, on s'aperçoit que les mères ont un niveau d'instruction plus élevé que celui des pères ; cela est dû à leur nombre. Cependant, ce taux (instruction des mères) s'amenuise au

fur et mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie scolaire. Il est presque nul au niveau de l'enseignement supérieur dans notre échantillon. Dans ce sillage, N. Bisseret (1974, P.106) montre que : « les rapports de dominance économique et idéologique qui définissent l'identité historique de classes et des catégories de sexe, constituent le principe explicatif des disparités dans le devenir scolaire et social des individus ».

En nous intéressant exclusivement au niveau d'instruction des pères des élèves de notre échantillon, nous relevons que, 71,4% d'entre eux n'ont guère dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les études réalisées sur la relation entre l'origine sociale et la réussite scolaire, ont montré que celle-ci variait en fonction du milieu socioculturel d'origine. Mieux le capital culturel des parents a une influence sur la réussite scolaire des enfants. A revenu égal, la réussite varie selon le niveau d'instruction des parents. Le niveau d'instruction des parents agit donc pour le cas d'espèce sur la réussite des enfants et leur entrée plus ou moins fréquents en classe de sixième ou de première année de l'enseignement technique. C'est dans cet ordre d'idées que, P. Bourdieu et J. Passeron (1964, P. 108) montrent que :

« Les chances scolaires se distribuent inégalement en fonction de l'origine sociale. Ainsi, les chances objectives d'un fils d'ouvrier d'accéder à l'Université sont presque nulles, comparativement à celles d'un fils de bourgeois. Le fils de bourgeois bénéficient d'un "capital culturel" et "linguistique", ainsi que d'un "éthos de classe" qui les prédisposent à s'adapter facilement à la culture véhiculée par l'école, (...). Les fils de classes défavorisées dépossédées de ces capitaux se trouvent le plus souvent éliminés du système scolaire. Cette élimination est d'autant plus totale que l'on va vers le haut de la hiérarchie sociale ».

Ainsi, la sous-éducation et le manque de moyens financiers des parents des classes défavorisées les met dans une situation difficile lors de l'orientation de leurs enfants, car elles les empêchent de percevoir les perspectives qu'offrent chaque type de formation et d'enseignement. La forte proportion des parents qui ont un niveau d'instruction peu élevé et le manque de moyens financiers, nous amènent à réaliser que ce sont ces indicateurs pertinents qui poussent les enfants de ses derniers à s'orienter vers l'enseignement technique court. Etant donné que la profession détermine le revenu, il est clair qu'en l'absence de bourse d'études, que les élèves des couches sociales défavorisées aient une marge restreinte des choix de filières d'études réservées à leurs enfants. Les désavantages matériels des parents les dissuadent d'envisager de longues études pour leurs enfants.

Dans cette perspective, les classes défavorisées ont tendance à anticiper leur avenir à leurs expériences, à conformer leurs projets à leurs sentiments du présent. A contrario, les élèves des classes favorisées sont quant à eux culturellement, matériellement et idéologiquement pour de longues études. Il est établi qu'un parent au niveau d'instruction élevé accepterait difficilement l'orientation de ses enfants vers

l'enseignement technique court, où les perspectives scolaires et les choix de carrières sont assez limités. Il souhaiterait que sa progéniture ait au moins un niveau culturel égal au sien ; sinon plus élevé afin que sa famille maintienne son statut social. Les parents des couches sociales élevées assurent donc à leurs enfants les moyens de leur scolarité, afin de perpétuer à travers eux leur statut social.

C'est ainsi, que P. Bourdieu et P. Jean-Claude (1983, P. 250) montrent que :

« Sous le couvert d'égaliser les chances de tous, l'école assure la reproduction sociale des classes. Par le biais de l'école, la classe dominante exerce une violence symbolique sur la classe dominée, lui impose un arbitraire culturel...La fonction la plus cachée et la plus spécifique du système d'enseignement consiste à cacher sa fonction objective, c'est-à-dire à masquer sa vérité objective de sa relation à la structure de classe ».

2.3. *La structure familiale des parents d'élèves*

La structure familiale constitue un facteur pertinent dans le cheminement scolaire de l'élève. Le "climat" familial dans lequel il vit peut influencer sur sa survie scolaire ou académique. Ainsi, la probabilité d'entreprendre de longues études est très petite pour un élève qui a perdu très tôt ses parents et dépossédé du même coup des ressources financières. Sauf un sursaut d'orgueil de sa part, de l'endurance, de la persévérance et de l'apport d'une parentèle à travers la pratique de solidarité . Il y va de même des enfants issus des familles polygamiques qui n'ont pas pour la plupart du temps assez de ressources pécuniaires pour assurer la scolarité de toute leur progéniture, à quelques exception près (comme par exemple les grandes familles des riches hommes d'affaires à l'Ouest). Dans cet ordre d'idées, B. Michel (1983, P.129) montre que :

« La reproduction par le biais de l'école ne se fait pas de manière linéaire, de façon mécanique. Elle suit un cheminement conflictualiste, mais de perpétuation de classe. Puisque les uns et les autres sont engagés dans un jeu, et en dernière analyse, c'est la classe dominante qui sort victorieuse de ce combat, car c'est elle qui détient les règles du jeu ».

Le positionnement social des individus est donc largement déterminé par leur origine sociale. Le positionnement antérieur influence, oriente et détermine le positionnement ultérieur. L'inégalité des chances est non pas l'effet d'une somme de facteurs, mais le produit d'un processus impliquant un ensemble de facteurs pertinents ou de variables. La génération des inégalités résulte de la combinaison des facteurs (sociaux, économiques, scolaires, individuels, environnementaux...).

L'origine principale des inégalités devant l'enseignement réside dans la différenciation des champs de décisions en fonction de la position sociale. Selon R. Boudon (1973, P.126) : « Le mécanisme générateur essentiel des inégalités devant l'enseignement résulte de la rencontre du système de stratification sociale et du système scolaire ».

Le fait qu'un enfant ait ses parents encore en vie et pouvant subvenir à ses besoins constitue un atout indéniable pour la suite de ses études. Sa parentèle l'encourage en lui donnant par exemple les moyens financiers et le confort psychologique nécessaires pour ses études. Un orphelin sans les atouts précédemment cités sera astreint par exemple par les contraintes financières ou économiques, et du coup à de faibles chances de survie scolaire. Il ne peut par ricochet qu'envisager un enseignement court qui puisse lui assurer un avenir immédiat.

De même, la structure de la famille n'est pas sans incidence sur la scolarité des élèves. Les élèves issus des familles monogamiques (62%) dans notre échantillon sont plus nombreux que ceux issus de la famille polygamique (37%). De prime à bord, le régime matrimonial n'a pas d'incidence directe sur l'orientation des élèves. Mais, comme les dépenses pour la scolarisation deviennent de plus en plus lourdes, les parents des familles nombreuses éprouvent des réelles difficultés à maintenir leur progéniture à l'école. Cette situation les amène à opter pour des enseignements "directement rentable à court terme" selon leur dire. Ainsi, l'enseignement technique court devient la solution pour les parents de familles nombreuses.

3. Les motivations vers l'enseignement technique court

Orienter un élève, c'est le diriger vers un type d'enseignement déterminé, en tenant compte non seulement de ses aptitudes et de ses goûts, mais également des débouchés qui lui sont ouverts à la fin de sa scolarité. C'est pourquoi, A. De Vogué (1973, P.23), pense qu' :

« À partir du moment où l'orientation n'est plus considérée comme une suite d'actes qui tranchent, mais comme un lent processus ébauché le jour de la naissance, et qui se dessine, se creuse tout au long d'une existence, sans jamais se fixer, ni interdire les repentirs ou les prolongements, elle ne peut être le fait d'un ou de plusieurs spécialistes aussi compétents soient 'ils. Elle est la résultante sans cesse modifiée de toutes les influences qui s'exercent sur un individu ».

Ainsi, dans le processus d'orientation, les acteurs mis en scène sont non seulement les conseillers d'orientation, mais avant tout la famille ou parentèle, les enseignants, les congénères ou les pairs de même que les mass médias.

A la question de savoir par qui les élèves ont été orientés ; 40% de nos enquêtés ont déclaré s'être auto-orienté. En nous référant à la moyenne d'âge de ces derniers qui est 16 ans, nous pouvons dire qu'ils sont assez matures pour faire des choix conséquent. A cet âge, ils sont conscients de leurs aptitudes et des possibilités matérielles que leurs parents peuvent leur offrir pour la poursuite de leurs études. Dans ce sillage, en nous appuyant sur le statut social de leurs parents, ils font preuve de réalisme en s'orientant vers l'enseignement technique court.

La famille ou parentèle est le second acteur majeur dans l'orientation des élèves. Pour le cas d'espèce, Elle a intervenu dans 41% des cas. Lorsqu'on sait qu'une forte proportion des élèves est issue des couches sociales défavorisées, on constate que les parents démunis et peu informés des filières d'études porteuses, et eu égard de leur niveau d'instruction, bornent leurs ambitions pour leurs enfants à un statut voisin du leur indépendamment de leur volonté. Dans cet ordre d'idées A. Bernard-Claveau (1979, P.53) dans son étude que : « le niveau d'aspiration scolaire (désir d'entrer à l'Université, dans l'enseignement technique), est variable avec le statut social de la famille ; le niveau d'aspiration étant plus bas lorsque ce statut est plus bas ».

3.1. Les motivations personnelles

La motivation se définit comme une raison d'ordre psychologique qui nous pousse à agir, à faire quelque chose. L'orientation des élèves de notre échantillon vers l'enseignement technique court n'est donc pas le fait du hasard. Un ensemble de motifs déterminent les apprenants à s'y orienter. Il ressort de nos investigations que 60 élèves, soit 30% de nos enquêtés ont choisi l'enseignement technique court selon leurs dires par « manque du goût pour l'enseignement long ». Ce manque d'intérêt pour les études longues à posteriori peut être imputable aux conditions socio-économiques défavorables de leurs familles. En effet, issus des familles « pauvres », qui ne peuvent supporter les coûts de plus en plus élevés de la scolarité, ils sont contraints de limiter leurs ambitions.

Dans le même sillage, 96 élèves, soit 48% de nos enquêtés ont choisi l'enseignement technique court par « désir de vite travailler ». Cette aspiration peut résulter du fait de l'appartenance à une famille nombreuse. Ces jeunes gens, acculés par de multiples besoins insatisfaits par la parentèle, espèrent entrer très tôt dans le marché de l'emploi par le biais l'enseignement technique court qui débouche sur des stages professionnels et ne nécessite pas selon eux de « très longues années de formation ».

3.2. Autres facteurs ayant motivés les élèves

Les raisons évoquées ici, sont aussi subjectives, qu'objectives. 92 élèves, soit 46% de nos enquêtés ont déclaré avoir choisi l'enseignement technique court parce qu'ils avaient le « goût pour la technique ». Cette aspiration est peu plausible dans la mesure où rien ne nous permet de mesurer cette inclination vers la technique. En revanche, les 40 élèves, soit un pourcentage de 20%, qui ont avancé des raisons comme « le désir d'apporter de l'aide à la parentèle », nous paraît plus crédible.

En effet, une raison importante, et que les élèves feignent oublier ici est le facteur âge. En effet, 25 élèves, soit 12% de nos enquêtés, seulement ont déclaré s'être orientés vers l'enseignement court parce qu'ils avaient déjà « dépasser l'âge limite pour entrer

en sixième ». A posteriori, ce facteur est d'autant plus pertinent que généralement, dans le contexte camerounais, on ne se résigne à l'enseignement technique pour la plupart du temps, que lorsqu'on est mis hors jeu pour l'entrée en sixième, suite à un âge trop élevé d'une part et si les moyens financiers font défaut pour entamer les études longues.

148 élèves, soit 74% de nos enquêtés, désirent poursuivre leurs études après l'obtention de leur Certificat d'Aptitude Professionnelle. A contrario, ceux qui aimeraient entrer dans la vie active ne représentent qu'une proportion de 24%. Dans cet ordre d'idées, l'aspiration de la majorité qui aspire poursuivre leurs études après l'obtention du diplôme requis, n'est qu'une chimère. Puisque l'entrée au second cycle de l'enseignement technique est très sélective et se fait par voie de concours. Même si le taux de réussite au Certificat d'Aptitude Professionnelle en cette année 2021 au Cameroun est de 84,32% par rapport à l'année 2020 qui était de 72,60% ; il reste qu'il y'a un nombre très réduit d'établissement d'enseignement technique ayant un second cycle avec des sections industrielles et commerciales. En l'occurrence, pour notre étude, nous n'avons qu'un seul lycée technique à Dschang, chef lieu du département de la Menoua où se trouvent ses filières d'enseignement technique industriel et commercial concernés. Les structures d'accueil constituent une énorme barrière à cette aspiration fort légitime des élèves.

Au demeurant, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes est une préoccupation majeure pour l'Etat de même que pour la parentèle. Ce dernier exerce une influence indéniable sur l'orientation de leur progéniture. Selon leur niveau socioculturel et économique, les parents envisageront une scolarité plus ou moins longue à leurs enfants, afin de leur permettre d'occuper plus tard un emploi « bien rémunéré ». C'est à ce niveau que réside la satisfaction ; qui est consécutive à un ensemble de facteurs dont la justification doit se situer dans un contexte global. Ainsi, ce contentement peut être morale ou matériel.

3.3. Satisfaction procurée par l'enseignement technique

185 élèves sont satisfaits du choix de leurs filières d'études, soit 92,5% de nos enquêtés. Les raisons évoquées sont en priorité les opportunités directes qu'offre l'enseignement technique d'entrer très tôt dans la vie active et la relative indépendance qu'ils ont sur le plan financier. Aussi, les travaux rémunérés qu'ils effectuent pendant les congés est une autre source de fierté. De plus, l'idée qui hante souvent les diplômés de l'enseignement général leur permet de se complaire ; de même qu'il est facile pour eux de trouver un travail rémunéré en attendant avoir le diplôme.

Conclusion

Cette étude posait la problématique de la relation entre l'origine sociale et l'orientation des élèves vers l'enseignement technique court au Cameroun. Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle, l'enseignement technique court a pour principale clientèle, les élèves d'origine sociale modeste ou des classes sociales défavorisées. Pour cerner notre sujet, nous avons effectué en plus des entretiens et le passage du questionnaire ; une recherche documentaire qui nous a permis d'analyser les principales difficultés auxquelles cet ordre d'enseignement est confronté. De façon globale, la majorité des élèves de l'enseignement technique est plus âgée que ceux de l'enseignement général. La moyenne d'âge en première année est de 16 ans dans notre échantillon. Cette moyenne d'âge élevée est révélatrice des difficultés que ces élèves ont rencontrés au cours de leurs études antérieures. Pour certains, ils ont cumulé plusieurs redoublements et ont ainsi terminé leur cycle primaire avec un grand retard. L'on sait que le temps mis pour franchir les différentes classes est aussi fonction de l'origine sociale des parents. Plus l'origine sociale est élevée, plus rapide est la vitesse pour parcourir le cycle. Moins l'origine sociale est élevée, moins rapide est la vitesse pour franchir les différentes classes. Notre étude nous révèle que la quasi-totalité de nos enquêtés (189 sur les 200), soit 94,5% ont repris au moins une classe au cours de leur cycle primaire.

Il ressort aussi qu'en dehors des redoublements, ses élèves sont entrés avec un retard à l'école primaire, ce qui justifie leur âge avancé et d'autre part cette variable âge d'entrée à la Section d'Initiation au Langage (SIL) est un indice de l'origine sociale, car les parents des classes sociales élevées envoient généralement très tôt leurs enfants à l'école. L'analyse de la catégorie socioprofessionnelle des parents nous a montré qu'une forte proportion de ces derniers a un statut social bas. Ils sont en majorité des paysans, des ouvriers ou des petits commerçants, soit un pourcentage de 54%.

Par ailleurs, leur niveau d'instruction n'est guère élevé. Il est apparu que 71% des parents n'ont pas dépassé le cap du premier cycle du secondaire. Cette sous-scolarisation les a empêché de percevoir toutes les perspectives qu'offrent chaque type d'enseignement au regard de leurs moyens financiers modestes. C'est aussi sans doute la faiblesse du capital culturel et linguistique qui est à l'origine de la lenteur avec laquelle leurs enfants parcourent leur cycle primaire.

L'examen de la structure familiale des familles nous a conduit à observer que 74,5% des nos enquêtés sont issus des familles ayant plus de cinq enfants scolarisables. Le coût élevé de l'éducation incite les parents dont les revenus sont modestes, à orienter leurs enfants vers un enseignement court et donc « rapidement rentable ». De même, les parents d'élèves de notre échantillon attachent beaucoup plus d'importance à l'orientation vers l'enseignement technique. Leurs bas niveaux de vie, ainsi que leur niveau de scolarisation les amènent à limiter les aspirations de leurs enfants consciemment ou inconsciemment à un statut social proche du leur. Comme dit E. Marc (2011, P.49) : « la scolarisation est un investissement social et économique ».

L'analyse des motivations nous a permis d'observer que nos enquêtés, conscients de leurs conditions socioéconomiques qui n'est guère reluisantes, espèrent l'améliorer dans un délai relativement court par le biais de l'enseignement technique court. Au delà de notre analyse, quelle perspective pouvons-nous entrevoir pour l'enseignement technique dans notre pays ?

Comme disait O. Meunier (2008, P.67) : « La connaissance est (...) stérile si elle ne constitue pas un préalable à l'action ». Le drame du Cameroun, c'est que nos dirigeants privilégient l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique, qui est pourtant un facteur important de développement. Notre sous-développement est en partie lié à notre retard dans le développement technique. Aussi, devons-nous veiller particulièrement sur cet aspect du problème et ne pas perdre de vue que le technicien est tout aussi indispensable, sinon plus important pour le décollage d'un pays dans des domaines particuliers et spécifiques aussi bien que le technocrate. L'avantage de l'enseignement technique réside dans le fait que l'élève en sort avec une qualification professionnelle et devient directement opérationnel sur le marché du travail. Le « mépris » de l'enseignement technique résulte historiquement de l'héritage colonial. En effet, le système d'enseignement en Afrique francophone en général et camerounais en particulier est une copie du système français sans ancrage culturel pour notre développement. Ainsi, l'enseignement technique au Cameroun reste inadapté aux réalités du pays.

Dans cette mouvance, pour que cet enseignement puisse jouer le rôle de développement qui lui est dévolu pour le développement du Cameroun, les pouvoirs doivent efficacement et de manière efficiente s'y pencher ; afin de le redynamiser. Si l'on veut vraiment le promouvoir, la prise de certaines mesures s'avère nécessaires. Il s'agit par exemple, de valoriser suffisamment cette forme d'enseignement, effacer les préjugés qui en font un monde à part, cloisonnés et parfois sans débouchés réels. Elargir les passerelles qui permettraient également que les jeunes puissent à tout moment rejoindre l'enseignement général.

Aussi, il serait fort intéressant d'accroître spécialement les budgets alloués à cet ordre d'enseignement, afin d'intensifier non seulement la mise en place des infrastructures adéquates et l'amélioration de celles déjà existantes ; mais également la formation de plus d'enseignants qualifiés ainsi que leur recrutement. Ce n'est, à notre sens qu'à ce prix que le gouvernement pourra atteindre les objectifs du développement durable (ODD) qu'il s'est fixé à travers la stratégie nationale de développement horizon 2030 (SND30), en s'appuyant sur l'objectif quatre concernant l'éducation, et en accordant une priorité à l'enseignement technique et professionnel afin de pallier l'insuffisance des cadres dans les divers secteurs de la vie économique du pays.

Références bibliographiques

- AGATHE Bernard-Claveau. 1979. Relation entre le niveau socio-économique et le niveau d'aspirations scolaires des parents pour leurs enfants d'âges préscolaire, Mémoire de maîtrise en Psychologie, Québec, Université du Québec.
- ALAIN Girard et PAUL Clerc. 1964. « Nouvelles données sur l'orientation au moment de l'entrée en sixième », population n° 5, in : INDE, Pp. 189-232.
- AHIDJO Ahmadou. 1967. « Discours du Président de la République du Cameroun », in Magazine "Bulletin d'Information" numéro spécial Afrique Caraïbes et Pacifique, 10 novembre 1967.

- AMBROISE Kom. 1996. Education et démocratie en Afrique ; le temps des illusions, Paris, l'Harmattan.
- ANNE De Vogué. 1973. L'orientation, Paris, Armand Colin
- ATANAGANA Mebara, MARTIN Jean-Yves et TA Ngoc Châu. 1984. Education, emploi et salaire au Cameroun, Paris, I.I.P.E, UNESCO, ORSTOM.
- BERTHELOT Jean-Michel. 1983. Le piège scolaire, Paris, Armand Colin.
- DAVID Kom. 2001. Le Cameroun : Essai d'analyse économique et politique, Paris, l'Harmattan, 2^{ème} Édition.
- DIAGNE Pathé. 1976. « Compte rendu de la conférence des ministres de l'éducation », in Identité culturelle négro-africaine (II), 3^{ème} et 4^{ème} trimestres, Nouvelle série, N^o 99/100, Paris, Présence Africaine, Pp. 259-262.
- GEORGES Gurvitch. 1966. Etudes sur les classes sociales, Paris, Editions Gonthier.
- JEAN-Marc Ela. 1994. Afrique, l'irruption des pauvres : société contre ingérence pouvoir et argent, paris, l'Harmattan.
- JEAN-Marc Ela. 2011. La plume et la pioche, Yaoundé, Editions Clé.
- KARL Marx. 1848. Le manifeste du parti communiste, Londres.
- KWAME Nkrumah. 1972. La lutte des classes en Afrique, Paris, Présence Africaine.
- MAURICE Halbwachs. 1912. La classe ouvrière et les niveaux de vie : recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines, Thèse de Doctorat, paris, Coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine ».
- MBALA Owono Rigobert. 1985. Origine sociale et éducation au sud Cameroun, Thèse de Doctorat D'Etat en Science de l'Education, Tome II, Université René Descartes (Paris-V).
- NGA Ndongo Valentin. 1980. Impérialisme et mass medias dans une société dépendante en Afrique : l'exemple du Cameroun, Thèse de Doctorat Troisième Cycle en Sociologie, Université de Paris 10, Nanterre.
- NOËLLE Moreau Bisseret. 1974. Les inégaux ou la sélection universitaire en France, Paris, Presses Universitaires de France.
- OLIVIER Meunier. 2008. Orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle : approches sociologiques, Institut National de Recherche Pédagogique, Lyon, Les dossiers de la Veille-Université de Lyon.
- PIERRE Bourdieu et PASSERON Jean-Claude. 1964. Les héritiers, les étudiants et leurs études, Paris, Editions de Minuit.
- PIERRE Bourdieu et PASSERON Jean-Claude. 1983. La reproduction, Paris, Editions de Minuit.
- RAYMOND Boudon. 1973. L'inégalité des chances, la mobilité dans les sociétés industrielles, Paris, Armand Colin.
- SAUVY Alfred et ALAIN Girard. 1965. Les diverses classes sociales devant l'enseignement : mise au point générale des résultats, Vol. 20, N^o2, Paris, Armand Colin.